

Communiqué de presse

7 novembre 2025

Cyclescore et Indice France Vélo

Roulez responsable et durable, roulez sur des vélos labellisés !

Selon plusieurs sondages, 74% des Français sont favorables à la prise en compte des critères de durabilité avant d'acheter un produit. 85 % des Français interrogés achètent du « **Fabriqué en France** » et 89 % souhaitent en consommer davantage. En ce mois de novembre du « fabriqué en France », la filière vélo souhaite mettre en valeur les deux labels qu'elle porte pour renforcer l'information du consommateur sur **la production des vélos**.

Le Cyclescore informe sur l'empreinte écologique et sociétale des vélos et valorise les vélos produits de manière durable et responsable. Il répond à la question : à quel point ce vélo est-il respectueux de la planète et des femmes et des hommes qui le produisent ?

L'Indice France Vélo distingue les vélos conçus, assemblés et produits en France. Il répond à la question : à quel point ce vélo est-il français ?

Les deux démarches sont volontaires, non obligatoires et ont été conçues pour être accessibles aux entreprises les plus petites comme les plus grandes.

Près de 90 modèles de vélos sont aujourd'hui labellisés du Cyclescore et 70 de l'Indice France Vélo, soit dix marques de vélos engagées ! La liste des vélos labellisés est en ligne et va s'étoffer dans les prochaines semaines.

<https://filierevelo.com/velos-labellises/>

On y trouve des vélos produits par des artisans du cycle, des vélos produits par des acteurs majeurs de l'industrie du cycle, mais aussi issus de jeunes marques. Il y a un quart de vélos mécaniques et trois quarts de VAE (Vélo à assistance électrique).

Il s'agit d'un label volontaire, c'est pourquoi il n'est pas étonnant que les premiers vélos cyclescorés aient tous des notes globales entre A et B. Ce sont souvent les entreprises les plus engagées au niveau sociétal et environnemental, qui s'inscrivent dans des démarches d'écoconception, qui se sont lancées les premières dans la démarche de labellisation. Un vélo dont tous les composants viennent d'Asie, qui ne peut répondre aux exigences du référentiel du Cyclescore, aurait une note entre E et D et ne pourrait bien entendu pas prétendre à l'Indice France Vélo.

LABELLISATION —

CycleScore A

Nos vélos START ont reçu le label CYCLESORE A sur l'empreinte écologique et sociétale du vélo. Il certifie que le vélo est fabriqué de manière durable et responsable !



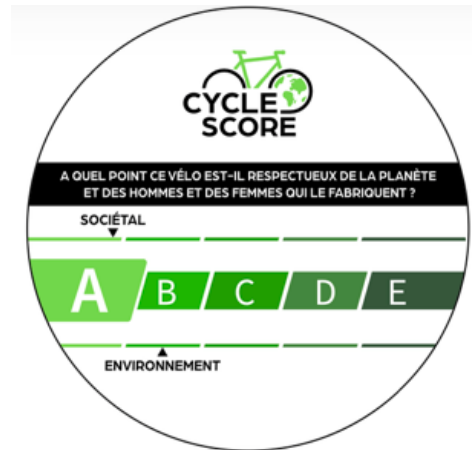
Valorisation des deux labels pour un modèle SUNN

Pourquoi le Cyclescore ?

Le Cyclescore est le premier label permettant d'être simultanément informés sur la qualité environnementale et les conditions sociales de fabrication des vélos. En mettant en avant des vélos plus durables, produit par des entreprises les plus responsables, ce label vise à ce que les vélos mis sur le marché répondent à tous les objectifs du développement durable.

Le Cyclescore repose sur la volonté partagée par l'ensemble des acteurs de la filière vélo d'apporter une information claire et transparente aux consommateurs sur la performance environnementale et sociale des vélos neufs et d'éclairer les producteurs sur les solutions permettant de réduire leurs impacts de production (par le recours à des métaux recyclés, des dispositifs de peinture à moindre impact, etc.)

Il se décompose en deux volets : un volet sociétal qui prend en compte les engagements en termes de responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise, et un volet environnemental qui s'appuie sur l'analyse du cycle de vie de chaque modèle de vélo.



Comment est calculé le Cyclescore ?

Les critères pris en compte

Volet sociétal (50 points)

Cinq critères ont été choisis avec le même poids relatif pour **valoriser l'engagement sociétal de l'entreprise** qui produit les cycles.

1. Bilan de Gaz à effet serre
2. Conditions de travail sur les sites de fabrication des cadres et d'assemblage
3. Inclusion : part d'apprentis dans les effectifs et engagement de l'entreprise en faveur du handicap
4. Égalité Femmes/hommes dans l'entreprise
5. Promotion des mobilités actives et partagées auprès des salariés

Volet environnemental (50 points)

Les indicateurs ont été choisis en lien avec les **analyses du cycle de vie** (ACV) des vélos à la connaissance de la filière, tout comme les pondérations de chaque critère. Six critères sont pris en compte pour les vélos classiques, et un septième pour les VAE.

1. Matériau du cadre
2. Localisation du site de fabrication des cadres
3. Procédé de peinture
4. Distance entre les composants et le site d'assemblage
5. Distance entre le site d'assemblage et le lieu de vente
6. Réparabilité : disponibilité des pièces détachées et durée de garantie du cadre
7. *Puissance et chimie de la batterie*

L'addition de ces deux volets donne un **score global** pour **apprécier la performance environnementale et sociétale du produit**.

Exemples de vélos cyclescorés

Pour illustrer le travail de labellisation, rien de mieux que de donner quelques exemples.



L'entreprise vendéenne Arcade a labellisé tous ces modèles de vélos classiques et VAE.

Ils ont tous une note globale de B avec un score environnemental de B et un score sociétal de A.

En effet l'entreprise Arcade assemble ses vélos dans une nouvelle usine qui a procédé à un bilan d'émissions de gaz à effet de serre Scope 3, et qui est engagé pour l'égalité et la mobilité active de ses salariés.

Les vélos sont assemblés en Vendée avec de réels efforts d'écoconception.

La marque de vélos longtail JeanFourche se distingue par trois A.

Sur le volet environnemental : les cadres en aluminium sont produits au Portugal, pays bas carbone ; la peinture est en poudre sans solvant, moins polluante, les composants sont sourcés en proximité, et enfin, les engagements en matière de réparabilité et de durabilité sont élevés.

Sur le volet sociétal, l'entreprise a réalisé un bilan d'émission de gaz à effet de serre, les conditions de travail sont conformes aux lois européennes, et l'entreprise se distingue par des efforts remarquables en matière d'égalité femmes/hommes dans l'emploi, d'inclusion, d'apprentissage et de soutien au vélotaf.

<https://jeanfourche.fr/pages/labels-indice-france-velo-et-cycloscore>



Le Modèle de VAE START de la marque SUNN a reçu une note globale de A avec une note sociétale de A et une note environnementale de B. Ce vélo est assemblé à Machecoul en Vendée dans l'usine de la Manufacture Française du Cycle qui a une note A pour ses engagements sociétaux.

Ce modèle fait l'objet d'efforts en matière d'écoconception (choix des composants, peinture, etc.)

<https://www.sunn.fr/fr/start-finest/>

L'entreprise Moustache Bikes a labellisé ses vélos, en obtenant une note de A pour ses engagements sociétaux et de B sur le volet environnemental. Les modèles de cette marque localisée dans les Vosges ont ainsi un cyclescore B.

[post linkedIN](#)

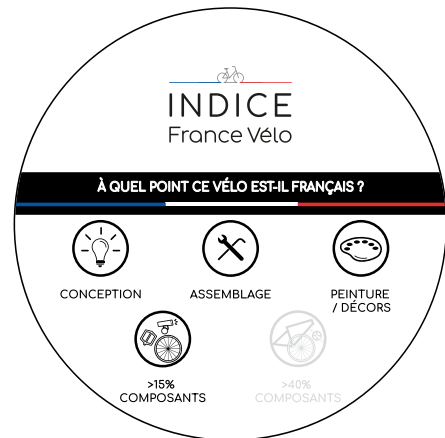


Pourquoi l'Indice France Vélo ?

L'Indice France Vélo complète le dispositif en apportant une information claire sur l'origine de conception, d'assemblage et de production des vélos. Élaboré avec les acteurs français de la filière du cycle, l'Indice France Vélo a été conçu comme un outil transparent, lisible et accessible à tous les producteurs, quelles que soient leur taille ou leur capacité industrielle.

Il valorise les marques qui s'engagent à maintenir et développer leurs activités sur le territoire national, contribuant ainsi à la relocalisation et à la pérennisation du savoir-faire français dans le secteur du vélo.

Volontaire et complémentaire au Cyclescore, l'Indice France met en avant les vélos respectueux de l'environnement à travers leur ancrage territorial et industriel en France.



Comment est calculé l'Indice France Vélo ?

L'Indice France Vélo s'appuie sur cinq critères clés représentant les principales étapes du cycle de production :

- ☐ Conception : les équipes de recherche et développement du vélo sont situées en France ;
- ☐ Assemblage : la chaîne de montage du modèle est implantée en France et concerne 100 % des vélos produits par l'entreprise ;
- ☐ Peinture et décor : la peinture et la pose des décors du cadre sont réalisées en France ;
- ☐ Composants français $\geq 15\%$: au moins 15 % de la valeur totale des composants du vélo proviennent de France ;
- ☐ Composants français $\geq 40\%$: au moins 40 % de la valeur totale des composants du vélo proviennent de France.

La conception et l'assemblage en France sont des conditions indispensables pour prétendre à l'obtention de l'Indice France Vélo. Ce système de notation simple et transparent permet ainsi d'évaluer objectivement le niveau d'ancrage industriel et territorial des vélos produits, tout en incitant les marques à renforcer progressivement leur production en France.

Exemples de vélos ayant l'Indice France Vélo

Le modèle de VAE Multipath d'Ultima Mobility coche les 5 étapes de l'indice France Vélo en plus du cyclescore. Ce vélo *made in Europe* bénéficie également du label « Origine France Garantie ». Les vélos sont assemblés dans la banlieue lyonnaise et bénéficient d'un moteur Valéo.

[post linkedIN](#)



MyLuluBike a également la

note maximale à l'Indice France Vélo : c'est un vélo pliant dont le cadre est fabriqué en France et qui est assemblé en Ile-de-France dans une entreprise adaptée qui accueille plus de 55% de personnes en situation d'handicap.

<https://mylulubike.com/produit/lulu-bike/>

« Le Cyclescore est un dispositif innovant que nous avons souhaité soutenir pour promouvoir la filière dans ses efforts de réduction des impacts sociaux et environnementaux. Il ouvre la possibilité pour les entreprises d'adopter un système simple et pratique pour valoriser les efforts qu'ils engagent auprès du consommateur ».

Roland Marion - directeur de la Direction de l'Économie Circulaire, ADEME

“Chez ROZO, nous accompagnons la filière vélo en tant qu'auditeurs du Cyclescore, pour vérifier la fiabilité des informations transmises. Nous analysons à la fois le volet environnemental et le volet social des producteurs. Notre travail permet de garantir que les engagements affichés sont réels et transparents. Et en tant que consommateurs, nous voulons pouvoir choisir des vélos durables, responsables et écoconçus. Le Cyclescore nous offre cette information claire et fiable pour orienter nos choix. Nous contribuons ainsi à valoriser les bonnes pratiques et soutenir une filière vélo plus responsable et durable.”

Lénaïs BONIFAY – Auditrice ROZO

Pourquoi choisir un vélo labellisé ?

Choisir un vélo labellisé, c'est faire le choix de la durabilité et de la proximité.

Le label Cyclescore informe le consommateur sur l'impact environnemental et social du vélo, tandis que l'Indice France Vélo indique le niveau de fabrication française du produit.

Ces labels offrent une lecture claire et fiable de la qualité globale du vélo : d'où vient-il ? comment a-t-il été conçu ? dans quelles conditions a-t-il été produit ?

Autant de questions auxquelles les labels apportent une réponse simple, vérifiée et accessible à tous.

Acheter un vélo labellisé, c'est aussi soutenir des entreprises engagées, qui privilégient des matériaux durables, une production locale et des conditions de travail responsables.

C'est une manière concrète de contribuer à une économie plus vertueuse, tout en bénéficiant d'un produit de qualité, traçable et durable.

En résumé, les labels Cyclescore et Indice France Vélo donnent aux consommateurs le pouvoir de choisir en connaissance de cause, et aux fabricants la reconnaissance de leurs engagements.

Contacts presse

Florence Gall
Déléguée filière vélo
Florence.gall@filierevelo.com
06 70 85 60 65

Pour toute information sur les labellisations : [**cyclescore@apic-asso.com**](mailto:cyclescore@apic-asso.com)